

Le protocole Iranien révélé : les États-Unis admettent une défaite totale. Ruse ou désespoir ?

Après une longue attente, les États-Unis ont enfin publié le texte du protocole d'accord (MoU) qu'ils prévoient de signer vendredi en Suisse. J'analyse le plan en 14 points à travers lequel les deux parties entendent travailler en vue d'un règlement final à plus long terme. Texte du MoU : <https://apnews.com/article/mou-transcript-iran-us-war-8576fbe2be1309977e903463fbf57ee6> Articles du Tehran Times : <https://www.tehrantimes.com/news/527262/Iran-US-MoU-Too-close-too-far> <https://www.tehrantimes.com/news/526063/Inside-Iran-s-14-point-plan-The-ultimatum-Trump-cannot-ignore> Liens : Neutrality Studies substack : <https://pascallottaz.substack.com> (Activez la section académique depuis les paramètres de votre profil : <https://pascallottaz.substack.com/s/academic>) Produits dérivés : <https://neutralitystudies.com/shop> Don : <https://neutralitystudies.com/donate> Horodatages : 00:00:00 Lecture du plan en 14 points 00:10:16 Les conditions de l'Iran et la revendication de capitulation des États-Unis 00:15:11 Réparations, sanctions et pouvoir exécutif 00:18:30 Question nucléaire et uranium enrichi 00:30:53 Voie du Conseil de sécurité et ratification 00:36:10 Israël, États du Golfe et pièges possibles 00:40:45 Hormuz, navigation et contrôle du détroit 00:43:51 Conclusion : pause, pas paix

#Pascal

Les États-Unis ont publié le plan de paix en quatorze points, ou protocole d'accord, qu'ils comptent enfin signer demain, ici en Suisse. J'aimerais le passer en revue avec vous, pour pouvoir vous donner mon analyse de ce que tout cela signifie. Je vais d'abord lire les quatorze points, tels qu'ils ont été diffusés par plusieurs agences de presse, dont l'Associated Press ici. C'est donc la version transmise aux médias occidentaux, par des responsables du département d'État américain. Apparemment, le texte leur a été lu. Je les ai copiés ici dans un fichier, comme ça on n'a pas besoin de subir toutes ces horribles publicités sur le site de l'AP.

Je vais d'abord lire les quatorze points tels qu'ils sont, puis on passera à l'analyse. Si vous préférez aller directement à l'analyse, vous pouvez utiliser les repères temporels indiqués plus bas. Mais concentrons-nous d'abord sur le texte, pour bien comprendre ce que les États-Unis vont signer officiellement demain, du moins d'après ce que nous savons à ce stade. Avant de commencer, je précise aussi que les Iraniens ont déjà publié quelque chose à propos de ces quatorze points, mais ils vont utiliser cette version-ci, celle que les États-Unis présentent maintenant comme étant celle qu'ils souhaitent signer. Alors, commençons. Je vais les lire un par un.

Un. Les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran, ainsi que leurs alliés dans la guerre actuelle, déclarent, par la signature de ce protocole d'accord, la cessation immédiate et permanente des opérations militaires sur tous les fronts, y compris au Liban. Ils s'engagent dès à présent à ne pas initier de guerre ni d'opération militaire l'un contre l'autre, et à s'abstenir de toute menace ou usage de la force entre eux, tout en garantissant l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban. L'accord final confirmera la fin permanente de la guerre sur tous les fronts, y compris au Liban, ainsi que les autres dispositions de ce paragraphe. Deux. Les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran s'engagent à respecter mutuellement leur souveraineté et leur intégrité territoriale, et à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'autre.

Troisièmement, les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran s'engagent à négocier et à conclure l'accord final dans un délai maximum de soixante jours, prolongeable d'un commun accord. Quatrièmement, dès la signature de ce protocole d'accord, les États-Unis d'Amérique commenceront à lever leur blocus naval ainsi que toute perturbation ou tout obstacle visant la République islamique d'Iran, et mettront fin complètement au blocus naval dans un délai de trente jours. Pendant cette période, le trafic maritime sera rétabli progressivement, en proportion du niveau de trafic d'avant-guerre restauré par la République islamique d'Iran. Les États-Unis d'Amérique s'engagent également à retirer leurs forces des abords de la République islamique d'Iran dans les trente jours suivant la conclusion de l'accord final.

Cinq. Dès la signature du protocole d'accord, la République islamique d'Iran prendra les dispositions nécessaires, en déployant tous ses efforts, pour assurer le passage sécurisé des navires commerciaux, sans frais, pendant soixante jours seulement, entre le golfe Persique et la mer d'Oman, et inversement. Le trafic des navires commerciaux reprendra immédiatement, et, compte tenu des besoins liés à la levée des obstacles techniques et militaires ainsi qu'au déminage par la République islamique d'Iran, il sera pleinement rétabli dans un délai de trente jours. La République islamique d'Iran engagera un dialogue avec le Sultanat d'Oman afin de définir la future gestion et les services maritimes dans le détroit d'Ormuz, en concertation avec les autres États riverains du golfe Persique, conformément au droit international applicable et aux droits souverains des États côtiers du détroit d'Ormuz.

Les États-Unis d'Amérique s'engagent, avec leurs partenaires régionaux, à élaborer un plan définitif, approuvé d'un commun accord, d'un montant d'au moins trois cents milliards de dollars américains, pour la reconstruction et le développement économique de la République islamique d'Iran. Le mécanisme de mise en œuvre de ce plan sera finalisé dans le cadre de l'accord final, dans un délai de soixante jours. Tous les permis, dérogations et autorisations nécessaires aux transactions financières concernées seront accordés par les États-Unis d'Amérique.

Les États-Unis d'Amérique s'engagent à lever toutes les formes de sanctions contre la République islamique d'Iran, y compris les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, celles du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, ainsi que toutes les sanctions américaines unilatérales, qu'elles soient

primaires ou secondaires, selon un calendrier convenu dans le cadre de l'accord final. La République islamique d'Iran et les États-Unis d'Amérique reconnaissent l'importance cruciale de la question de la levée des sanctions mentionnée ci-dessus, et expriment leur volonté de traiter immédiatement ces points dans les négociations, afin de parvenir à un accord mutuel à leur sujet. La République islamique d'Iran réaffirme qu'elle ne cherchera pas à acquérir ni à développer d'armes nucléaires.

Les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran sont convenus de régler la question des stocks de matières enrichies, selon des mécanismes qui seront définis d'un commun accord, conformément au calendrier mentionné au paragraphe sept. La méthode principale retenue sera la dilution sur site, sous la supervision de l'AIEA. Les deux parties ont également accepté de discuter de la question de l'enrichissement, ainsi que d'autres sujets convenus ensemble, liés aux besoins nucléaires de la République islamique d'Iran, sur la base d'un cadre satisfaisant qui sera arrêté dans l'accord final. Cet accord final confirmera les dispositions de ce paragraphe. Les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran ont reconnu l'importance cruciale des questions nucléaires mentionnées et ont exprimé leur volonté de les aborder immédiatement dans les négociations, afin de parvenir à un accord mutuel à leur sujet.

Neuf. En attendant l'accord final, les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran conviennent de maintenir le statu quo. La République islamique conservera la situation actuelle de son programme nucléaire, et les États-Unis d'Amérique ne prendront aucune nouvelle sanction et ne déploieront pas de forces supplémentaires dans la région. Dix. Les États-Unis d'Amérique s'engagent à ce qu'à partir de la signature de ce protocole d'accord, et jusqu'à la levée des sanctions, le département du Trésor américain délivre des dérogations pour l'exportation de pétrole brut iranien, de produits pétroliers et de leurs dérivés, ainsi que pour tous les services associés, y compris les transactions bancaires, l'assurance, le transport, et ainsi de suite.

Les États-Unis d'Amérique s'engagent à rendre pleinement disponibles les fonds et les avoirs gelés ou restreints de la République islamique d'Iran, dès la mise en œuvre de ce protocole d'accord. Les États-Unis et la République islamique d'Iran se mettront d'accord, au cours des négociations, sur les procédures relatives à la libération de ces fonds. Ces fonds, qu'ils restent sur le compte d'origine ou qu'ils soient transférés, devront être entièrement utilisables pour tout paiement au bénéficiaire final désigné par la Banque centrale de la République islamique d'Iran. Les États-Unis d'Amérique s'engagent à délivrer toutes les licences et autorisations nécessaires à cet effet.

Douze. Les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran conviennent que des mécanismes exécutifs seront mis en place pour suivre la bonne mise en œuvre de ce protocole d'accord, ainsi que le respect futur de l'accord final. Treize. Après la signature de ce protocole d'accord, et sous réserve du début de la mise en œuvre des paragraphes un, quatre, cinq, dix et onze, ainsi que de la poursuite de ces mesures, les États-Unis d'Amérique et la République islamique d'Iran entameront des négociations sur l'accord final, exclusivement à propos des autres paragraphes.

Quatorze. L'accord final sera entériné par une résolution contraignante du Conseil de sécurité des Nations unies. Et juste une petite note rapide : la meilleure façon de soutenir cette chaîne, c'est de vous inscrire à ma newsletter gratuite sur Substack.

Vous pouvez aussi nous soutenir avec un abonnement payant, ou en achetant quelques-uns de nos nouveaux produits sur neutralitystudies.com. Les liens sont juste en dessous. On se retrouve là-bas. Bon, voilà. Voici les quatorze points. Et si vous trouvez qu'ils ressemblent à une victoire totale et absolue pour l'Iran, c'est parce que c'en est une. C'est, en gros, un document de reddition des États-Unis. Même si je dois préciser, comme je l'ai déjà dit dans d'autres podcasts, que les États-Unis n'ont pas perdu cette guerre. Ils ne l'ont simplement pas gagnée. Mais elle a bel et bien été remportée par l'Iran. Et ce texte, c'est en quelque sorte la reconnaissance, par les États-Unis, que cette guerre était une erreur et qu'ils doivent en assumer la responsabilité.

Le passage le plus important, en réalité, c'est le fonds de reconstruction de trois cents milliards de dollars. Selon le droit international, un État attaqué a le droit d'être indemnisé pour les dommages causés par l'autre partie. Autrement dit, c'est, à toutes fins pratiques, un document dans lequel les États-Unis reconnaissent qu'ils sont responsables d'avoir déclenché cette guerre. Je dois aussi souligner un autre point très intéressant : même si cet accord a été négocié entre les deux parties à Islamabad, ou par l'intermédiaire d'Islamabad, sous la médiation du Pakistan, dans l'ensemble, il s'agit clairement et entièrement des quatorze points élaborés par l'Iran.

Ici, si on regarde le **Tehran Times**, un média iranien, on voit qu'ils ont commencé à parler d'un plan en quatorze points dès le trois mai. Le trois mai, c'était il y a un mois et demi, donc six ou sept semaines. Aujourd'hui, on est le dix-huit juin. Donc, depuis environ six semaines, les Iraniens mettent en avant ces quatorze points. Et si on parcourt ce que le **Tehran Times** a publié, on voit que, dans le fond, il s'agit bien de ces quatorze points. Oui, sans doute que l'accord final, le protocole d'entente qui en est sorti, le texte que je viens de vous lire, a été rédigé d'un commun accord, dans un cadre de négociation.

Mais en fait, ça suit exactement ce que l'Iran fait depuis le début : proposer, et dans ce cas précis, dicter aux États-Unis ce qu'ils doivent signer. Dès le trois mai, les Iraniens affirmaient très fermement que c'était ces quatorze points ou rien. Il y a d'ailleurs un passage très révélateur dans un article du **Tehran Times** du trois mai, qui dit que le Corps des gardiens de la révolution islamique, le CGRI, a lancé un ultimatum direct à Trump, en le prévenant — je cite — que Trump devait choisir entre une opération militaire impossible ou un mauvais accord avec l'Iran. Et six semaines plus tard, les États-Unis ont choisi, de leur point de vue, le mauvais accord.

Donc, encore une fois, l'Iran a présenté quatorze points, il a proposé quatorze points, et au final, c'est les États-Unis qui se retrouvent obligés d'accepter ces quatorze points, avec sans doute de légères modifications dans la formulation de certains passages que je viens de lire. Mais ce sont bien les conditions posées par les Iraniens pour accepter de rouvrir le détroit d'Ormuz et mettre fin à toute hostilité avec les États-Unis et leurs alliés directs dans la région. Et l'allié le plus important,

bien sûr, c'est Israël, qui ne fait pas partie de cet accord. C'est un accord bilatéral, un mémorandum d'entente entre l'Iran et les États-Unis. Mais comme, dans le premier paragraphe, il est fait mention des alliés des États-Unis, cela signifie que l'Iran s'attend à ce que Washington impose cet accord, de haut en bas, à Israël et aux autres.

Et cela inclut aussi le Liban, ce qui est très important, pour qu'Israël ne puisse pas continuer sa campagne de destruction au Liban. Je dois aussi préciser que ce mémorandum d'entente, ce n'est pas encore le traité final qu'ils ont l'intention de signer. Le MOU parle clairement d'un futur traité qui sera signé, puis ratifié par le Conseil de sécurité des Nations unies. C'est ce traité-là, plus tard, qui devrait mettre fin une bonne fois pour toutes aux hostilités, et définir comment ils reviendront à un état de paix entre eux. Ce document, lui, établit surtout un nouveau *modus vivendi*, une sorte d'accord provisoire sur ce qui doit se passer maintenant. Et l'Iran a bien précisé qu'il ne passera à l'étape suivante que si les premières dispositions de ce mémorandum sont respectées.

Donc, l'Iran montre ici qu'il n'est pas du tout naïf, qu'il ne se jette pas dans les bras des Américains en disant, en gros : « On vous fait confiance, la confiance est rétablie. » Ce n'est pas ça du tout. Ils veulent que ce soit vérifiable. Et la manière dont ils vont juger si les États-Unis sont vraiment sérieux ou non, c'est de voir s'ils commencent à appliquer tous les points liés aux sanctions, aux paiements et aux compensations envers l'Iran. C'est...

#Pascal

Ce que je trouve intéressant, c'est que, dans les discussions précédentes, les Iraniens disaient vouloir la libération de vingt-quatre milliards de dollars américains, immédiatement ou en cours de libération, dont douze milliards dès la signature. Et cette clause semble avoir disparu de l'accord final. En revanche, les trois cents milliards de réparations, eux, sont toujours là. Ce qui reste aussi, c'est le rôle des États-Unis, qui devront, par décision exécutive, commencer à lever certaines restrictions imposées à l'Iran pour lui permettre d'utiliser réellement les systèmes bancaires internationaux. Et c'est assez malin, parce que ce document décrit précisément tout ce que la Maison-Blanche, c'est-à-dire le pouvoir exécutif américain, peut faire de son côté.

Vous savez, dès qu'une mesure comme celle-là doit passer par le Congrès, c'est pratiquement garanti qu'elle va être bloquée. Parce qu'au sein du Congrès, le lobby pro-israélien, évidemment, exerce une influence considérable. Mais tout ce que la Maison-Blanche peut faire par décret, c'est quelque chose que l'Iran peut s'attendre à voir mis en œuvre, si la Maison-Blanche, si Trump, est vraiment sérieux à propos de ce qu'il signe ici. Donc, ce sont des démarches que le pouvoir exécutif américain peut entreprendre avec seulement quelques coups de fil à Scott Besant. Et ensuite, Scott Besant s'occupe d'organiser les ajustements du système de sanctions unilatérales des États-Unis, ainsi que des dérogations et autres autorisations qui doivent être accordées par la branche exécutive.

Si tout ça est en train d'être mis en place, si l'Iran peut accéder à des fonds, pas seulement ceux qui étaient bloqués mais aussi recommencer à interagir sur les marchés pétroliers mondiaux avec le

système bancaire occidental, si ça devient possible, alors l'Iran aura un signal très clair que les États-Unis sont vraiment sérieux à ce sujet. Et à ce moment-là, ils avanceront, y compris sur la question de l'enrichissement nucléaire. Et l'engagement le plus important que l'Iran a pris ici — et dont Donald Trump va parler encore et encore pendant les prochains mois — c'est qu'ils s'engagent à ne pas développer d'armes nucléaires. Et bien sûr, c'est exactement ce dont on parle depuis des mois : l'Iran a toujours affirmé qu'il ne voulait pas d'armes nucléaires.

En réalité, Ali Khamenei, qui a été tué dès le premier jour de cette parodie de guerre, avait émis une fatwa — un décret religieux — interdisant le développement d'armes nucléaires. Et puis, dans le cadre du JCPOA, l'accord précédent qui a été saboté par M. Trump en deux mille dix-sept, deux mille dix-huit, il était parfaitement clair que l'Iran ne développerait pas d'armes nucléaires. Ils ne veulent pas d'armes nucléaires. Donc, ce n'est pas une concession faite aux États-Unis. C'est simplement la réaffirmation d'une évidence dont on parle depuis des années. Et maintenant, c'est inscrit dans le protocole d'accord. La vraie question, c'est de savoir ce qu'il adviendra de l'uranium hautement enrichi, celui qui a été porté à soixante pour cent, donc presque au niveau militaire.

Et ce qu'ils proposent ici, c'est que le minimum sur lequel ils sont prêts à s'entendre, c'est que l'uranium soit dilué, étape par étape. Donc, en gros, je suppose que c'est l'un des paragraphes sur lesquels ils ont dû négocier pendant un bon moment à Islamabad, parce qu'il y avait plusieurs possibilités. Différents cadres étaient envisageables. Et pour l'instant, rien n'est vraiment décidé, n'est-ce pas ? Les Iraniens, en substance, se sont engagés, au minimum, à diluer leurs stocks sous supervision internationale. Mais d'autres options pourraient encore être négociées à la fin. Par exemple, on pourrait imaginer que le stock soit transféré vers un pays ami, comme la Russie ou la Chine.

La Russie a déjà laissé entendre qu'elle serait prête à accepter quelque chose de ce genre, voire à renoncer complètement à son stock, par d'autres mécanismes, comme leur destruction. Mais évidemment, c'est quelque chose que l'Iran ne voudrait pas faire entièrement, parce qu'il faut quand même une partie de cet uranium pour d'autres usages, notamment pour produire de l'énergie dans les centrales nucléaires, et surtout pour des applications médicales, n'est-ce pas ? En gros, l'Iran était prêt à dire que si les autres volets — les volets économiques et militaires, et le retrait des États-Unis — si tout cela se mettait en place, alors ils seraient disposés, au minimum, à aller vers une solution consistant à diluer le stock d'uranium pour qu'il ne soit plus proche du niveau militaire, tout en répondant encore aux besoins du pays. Et ils feraient cela dans le cadre d'un accord mutuellement convenu.

C'est en fait une approche très pragmatique pour avancer. Mais encore une fois, ce sont les Iraniens qui ne cèdent rien qu'ils n'aient jamais voulu céder. En gros, ils disent : voilà un cadre qui nous permet de faire ce qu'on voulait faire de toute façon — à prendre ou à laisser. Et là encore, il a fallu six semaines aux États-Unis pour s'y rallier, mais ils semblent avoir fini par se dire : bon, c'est sans doute le mieux qu'on puisse obtenir, il faut aller au bout. D'autant plus que ce document est extrêmement favorable à l'Iran sur tous les points qui l'intéressent, et qu'il ne donne quasiment rien

aux États-Unis. En plus, il oblige Washington non seulement à appliquer certains points de son côté, mais aussi à faire pression sur ses alliés dans la région pour qu'ils les appliquent eux aussi — au moins sur quelques aspects.

Il me semble que le préjudice que l'Iran a réussi à infliger aux États-Unis est énorme, et que la Maison-Blanche craint vraiment que la situation n'aille plus loin. Comme l'ont dit les Iraniens : si cet accord, même mauvais, n'est pas signé, les conséquences pour les États-Unis pourraient être encore pires, encore plus dures. Je pense donc qu'à la Maison-Blanche, on a bien compris à quel point le blocus du détroit d'Ormuz pourrait être désastreux dans les prochains mois, s'il ne prend pas fin rapidement. Et on sait déjà que les effets économiques de ce qui a été fait jusqu'ici vont être très importants. Le pétrole retiré du marché ne reviendra pas aussi vite, et les prix, aux États-Unis comme en Occident en général, vont rester très élevés dans les mois à venir.

Mais avec cet accord en place, et si les dispositions sont réellement respectées, si on ne retombe pas dans les affrontements, alors au moins, il y a une chance que l'impact économique et les pressions inflationnistes restent à un niveau que les États-Unis, et le gouvernement de Donald Trump, peuvent supporter, en gardant à l'esprit les élections de mi-mandat en novembre. Je veux dire, cet accord, c'est en gros la seule chance qu'a Donald Trump de réparer, d'une manière ou d'une autre, une partie des dégâts causés à l'économie américaine, et peut-être, d'éviter que les Républicains ne perdent complètement le contrôle du Congrès. C'est sans doute l'une des principales raisons pour lesquelles la Maison-Blanche a voulu suivre cette voie. Et je dois dire qu'il ne faut surtout pas être trop optimiste, ni naïf, à propos de tout ça.

Signer ce document, ça pourrait très bien n'être qu'une autre stratégie des États-Unis pour endormir les Iraniens, puis reprendre le combat plus tard. En gros, passer le cap des élections de mi-mandat en novembre, et ensuite relancer les hostilités. C'est tout à fait possible. On a déjà vu, par le passé, comment les États-Unis ont utilisé des processus diplomatiques simplement pour préparer de nouvelles actions militaires. C'est ce qui s'est passé au début de la guerre des quarante jours. Et c'est aussi ce qui s'est produit la dernière fois, l'an dernier, quand Israël et les États-Unis ont attaqué l'Iran. Donc, ne nous faisons pas d'illusions. Cela pourrait très bien faire partie d'une stratégie visant à frapper à nouveau plus tard. La guerre avec l'Iran, en gros, si cet accord est respecté plus ou moins, on peut dire qu'on a terminé la deuxième manche. Il y en aura probablement une troisième. Encore une fois, les États-Unis, eux, ne sont pas vaincus.

Les États-Unis n'ont tout simplement pas gagné cette manche. Mais rien ne garantit qu'ils ne vont pas profiter du temps qu'ils ont maintenant pour se réarmer et frapper à nouveau. Ce que ça nous montre, en revanche, c'est que, comme ce document est très humiliant, et que Donald Trump doit maintenant déployer toute sa rhétorique et tout son talent de vendeur pour convaincre le public américain, pour leur faire avaler ce texte et présenter une défaite comme une victoire... eh bien, puisqu'il est obligé de le faire, on peut en conclure — non, on peut même l'affirmer — que la stratégie de l'Iran, premièrement, a parfaitement fonctionné, et deuxièmement, a vraiment fait mal. Et on ne sait pas encore quels sont, au fond, les vrais points de douleur des États-Unis.

Je veux dire, c'est facile de penser que tout tourne autour de l'économie. Mais il pourrait y avoir d'autres points de tension, y compris — et je ne mettrais surtout pas celui-là de côté — peut-être des ultimatums venant aussi des États du Golfe, qui ont été très durement touchés. Peut-être pas tellement les Émirats arabes unis, mais le Qatar, Bahreïn, le Koweït. Ils ont peut-être fait savoir aux États-Unis que, s'ils refusaient de signer un tel accord, ils mettraient fin unilatéralement à leurs droits et à leurs accords de stationnement avec les États-Unis. Pour moi, c'est tout à fait plausible. Et ce serait, bien sûr, une humiliation encore plus grande pour les États-Unis, qui perdraient ainsi tous leurs alliés du Golfe.

Parce que la seule chose que ce protocole d'accord ne fait pas, c'est préciser que les États-Unis doivent retirer toutes leurs troupes et tout leur personnel de la région. Il parle d'un retrait des troupes, il parle du retrait de l'armée américaine, mais il ne le définit pas clairement. Il ne dit pas ce que ça veut dire exactement. Donc, à tout moment, si Washington veut respecter cet accord, il pourrait dire : « Nous retirons une partie de nos forces navales déployées dans la région », et ensuite dire à l'Iran : « Regardez, nous avons tenu nos engagements. » Mais en réalité, les États-Unis pourraient garder leurs soldats sur le terrain dans les pays du Golfe, et simplement dire : « Nous sommes revenus au niveau d'avant la guerre. » Autrement dit, la situation d'avant, et tout cela resterait, techniquement, dans le cadre de l'accord.

Et je pense que, du côté américain, la stratégie sera probablement celle-ci : dire, bon, d'accord, nous retirons nos forces navales, nous levons la pression sur l'économie iranienne, et peut-être même que nous cédon sur certains points, là où les États-Unis sont contraints de permettre à l'Iran de commercer à nouveau et d'avoir accès, en somme, au système financier mondial. Mais les États-Unis chercheront quand même à maintenir des troupes dans la région du Golfe au sens large. Et ça, ce serait peut-être une meilleure option pour Washington, surtout pour l'état-major et les hauts gradés, qui pourraient dire : il faut qu'on garde cette présence, plutôt que de risquer que les États du Golfe eux-mêmes finissent par nous expulser par une décision unilatérale. Parce que, dans ce cas, l'effet pour les États-Unis serait le même que celui d'un mémorandum, mais d'une manière encore plus humiliante et spectaculaire, mettant fin à toute influence américaine dans la région du Golfe, en dehors du territoire israélien — en dehors d'Israël, surtout si l'Arabie saoudite s'y mettait, n'est-ce pas ?

J'ai oublié de mentionner l'Arabie saoudite. Si l'Arabie saoudite avait vraiment dit : « les gars, soit vous signez, soit on vous met dehors », eh bien, ça aurait pu être un très fort levier. Et je ne sais pas si c'est ce qui s'est passé. Franchement, je n'en sais rien, je ne fais que supposer. Parce que, selon moi, le préjudice subi par les États du Golfe a été énorme, vraiment énorme, et c'est quelque chose qu'ils ont dû détester profondément. Et on sait que l'Arabie saoudite, à deux reprises, a empêché les États-Unis d'utiliser son espace aérien pour lancer de nouvelles frappes, après les frappes initiales et après l'échec de ces premières frappes. Donc on sait que les États du Golfe sont extrêmement, mais alors extrêmement réticents à ce qui se passe ici. C'est donc un élément que je mettrais clairement dans la balance. Et encore une fois, certaines des dispositions ici — en fait, la plupart de celles qui

viennent des Iraniens — concernant des aspects économiques pour eux. Ce sont ces points-là qu'ils comptent suivre dans le temps, pour voir si les États-Unis respectent leurs engagements ou non.

Et si ce n'est pas le cas, on peut être assez sûrs que l'Iran menacera de reprendre ses activités militaires, ou refusera tout simplement l'étape suivante. Parce qu'il faut avancer, dans cette fenêtre de soixante jours, vers un accord. Et on sait que les Iraniens veulent aussi cet accord, n'est-ce pas ? Parce que ce protocole d'accord, ici, c'est une affaire purement bilatérale, et au fond, c'est quelque chose de non seulement faible, mais aussi instable. Et on voit bien que les Iraniens ont agi de façon très, très habile. C'est vraiment malin. Ils ne réclament pas seulement un traité de paix final avec les États-Unis. Ils exigent que le document final, quel qu'il soit, soit ratifié par le Conseil de sécurité. Pourquoi est-ce malin ? C'est malin parce que ça veut dire que ça n'a pas besoin de passer par le Congrès américain.

En droit international, et pour des raisons évidentes, quand deux États concluent un traité, quand le président signe, ou plus largement l'exécutif, à ce moment-là, c'est une intention politique, une volonté commune. Mais il faut ensuite passer par le processus de ratification. Et dans les États démocratiques, la ratification passe toujours par le Parlement. Le texte doit être soumis au Parlement, et celui-ci doit voter pour l'accepter, afin que l'accord international devienne partie intégrante du droit national. C'est ça, le processus de ratification. Et ce n'est qu'une fois que les deux parties ont ratifié que l'accord devient réellement contraignant pour chacune d'elles. Une simple signature ne suffit pas, parce que le processus politique n'est pas terminé. Et encore une fois, comme je l'ai dit, tout accord de paix final qui devrait passer par le Congrès américain serait, en pratique, condamné d'avance.

Et les Iraniens le savent. Mais les États-Unis font partie des Nations unies. Ils sont signataires de la Charte, et cette Charte a été ratifiée. Et dans cette Charte, il est clairement reconnu que les résolutions du Conseil de sécurité sont contraignantes. Le Conseil de sécurité est le seul organe de l'ONU qui peut adopter des résolutions ayant force obligatoire. L'Assemblée générale, elle, ne peut pas le faire, mais le Conseil de sécurité, oui. Donc, avec le projet de faire passer l'accord final par le Conseil de sécurité, ce que cela fait, c'est que ça le rend contraignant en droit américain. Les États-Unis acceptent la Charte des Nations unies. Et la Charte des Nations unies stipule que les résolutions du Conseil de sécurité sont obligatoires. Par conséquent, toute décision du Conseil de sécurité devient alors du droit interne américain. C'est une manière efficace de ratifier l'accord final sans passer par le Congrès.

Et cela deviendra contraignant pour les États-Unis, y compris en droit interne américain. Et si les États-Unis commençaient à ne pas le respecter, au moins en théorie, des groupes d'action politique à l'intérieur du pays pourraient poursuivre le gouvernement en justice, en disant : « Vous violez le droit américain. » Et bien sûr, au Conseil de sécurité, tout dépend de ce que font les États-Unis : s'ils posent leur veto ou s'ils acceptent la résolution. C'est là que réside le pouvoir du président américain. Le président prend son téléphone, appelle son représentant à New York, son ambassadeur au Conseil de sécurité, et lui dit de voter pour une résolution, ou au minimum, de ne

pas voter contre. Dans ce cas, la résolution devient contraignante, à condition que les Britanniques, les Français, les Chinois et les Russes ne mettent pas non plus leur veto.

Mais si Donald Trump appelle Macron et Starmer, ou quel que soit le Premier ministre britannique à ce moment-là, et leur dit : « Ne mettez pas votre veto à ce truc », alors on peut être sûr qu'il n'y aura pas de veto, et que les Chinois et les Russes voteront même pour. Donc, on envisage plusieurs façons dont cette proposition pourrait passer par le Conseil de sécurité, et ainsi devenir contraignante pour tout le monde, y compris les États-Unis. C'est donc une manière très, très intelligente d'avancer politiquement vers un traité contraignant. Encore une fois, ce n'est pas encore fait. C'est le plan. Mais ce plan est vraiment très bien pensé dans sa mise en œuvre.

Et l'Iran ne se contente pas de faire confiance aux États-Unis, en se disant simplement : « Très bien, on va compter sur le fait que vous tiendrez parole. » L'Iran a mis en place ses propres mécanismes de contrôle, et il a choisi une stratégie qui ne passe pas par le Congrès. Autrement dit, il contourne le lobby israélien. C'est la preuve que l'Iran comprend très bien le fonctionnement politique à l'intérieur des États-Unis. Et c'est pour ça qu'Israël est aussi en colère. Même s'il y a une autre lecture possible : Israël pourrait aussi être en colère pour la forme, comme partie du spectacle. Parce qu'au fond, beaucoup de ces choses-là relèvent du théâtre politique.

Et il y a une vraie possibilité que les États-Unis, en réalité, fassent simplement semblant d'accepter tout ça. Que ce soit encore une fois le jeu du bon et du mauvais flic. Les États-Unis joueraient le rôle du bon flic, en montrant leur volonté d'aller dans le sens de l'Iran, de compenser, de faire des gestes, d'arrêter les bombardements. Et qu'en face, Israël serait le mauvais flic, celui qui refuserait d'appliquer l'accord, en disant que, puisqu'il n'en fait pas partie, il ne peut pas être lié par celui-ci. Et ensuite, les États-Unis continueraient à jouer ce double jeu, en disant d'un côté : « Ah, vous savez, on veut vraiment coopérer avec vous, on a signé le mémorandum d'entente, on veut vraiment le faire », mais en ajoutant aussitôt : « Ah, vous savez, Israël... on ne peut tout simplement pas. »

On ne peut pas contraindre Israël, tu sais. Israël, c'est un État complètement imprévisible, tu vois. J'aimerais qu'on puisse faire quelque chose pendant qu'ils continuent d'envoyer des armes à Israël, non ? Enfin, ça fait peut-être partie de la stratégie du côté des États-Unis. C'est tout à fait possible. Et à ce stade, on n'en sait rien. Je suppose que Brian Berletic va le souligner, et qu'il insistera sur le fait que tout ça n'est sans doute qu'un écran de fumée, et que les États-Unis vont encore changer de cap pour gagner un peu de temps. Mais d'un autre côté, ce que ce protocole d'accord inclut aussi, ce sont ces mécanismes de vérification.

Donc, si dans les trente prochains jours environ, rien n'est fait par les États-Unis pour donner à l'Iran un accès aux marchés financiers internationaux, et pour lui permettre réellement d'utiliser ces moyens de paiement, et tout ce qui va avec, alors l'Iran saura tout ce qu'il a besoin de savoir sur la sincérité des États-Unis. Ce qui est intelligent dans cette approche, c'est qu'elle intègre une sorte de référence, une mesure, pour évaluer si les États-Unis respectent leurs engagements, ce qu'ils peuvent faire par eux-mêmes, et ce qu'ils ne peuvent pas faire. Bien sûr, il est possible que les États-

Unis ne soient pas en mesure de vraiment contraindre Israël, parce qu'Israël conserve certaines capacités qu'il peut exercer de manière unilatérale.

Par exemple, Israël possède toujours un arsenal nucléaire, des armes qu'il pourrait utiliser s'il le décidait, puisqu'elles sont sous son contrôle direct. Il dispose de plusieurs types d'armements, et bien sûr, de ses propres forces militaires qu'il peut déployer. Mais c'est là que les choses deviennent intéressantes : si les États-Unis exerçaient une vraie pression, et si, par des décrets présidentiels, Donald Trump avait vraiment voulu contraindre Bibi Netanyahou et ses alliés — ses fous, comme il dit — alors Israël ne pourrait évidemment pas faire beaucoup de ce qu'il fait aujourd'hui. Mais c'est aussi un jeu très compliqué de leur côté, et il est difficile de savoir ce qui est réel et ce qui ne l'est pas.

Mais encore une fois, maintenant qu'on a un point de référence, et que les Iraniens ont cette capacité de mesurer les choses, ils vont chercher à évaluer si tout cela avance vraiment. Donc, du côté iranien, les grandes questions seront les suivantes : est-ce que les Américains vont réellement retirer leur marine ? Est-ce que la navigation sera désormais libre, sans entraves ? Est-ce que les États-Unis vont effectivement commencer à publier quelques décrets pour permettre au système bancaire iranien de reprendre les compensations et les échanges ? Si cela se produit, ce sera le signe d'une réelle volonté des États-Unis d'aller de l'avant. Si ce n'est pas le cas, eh bien, on reviendra au point de départ, et les Iraniens continueront probablement à imposer des blocus dans le détroit d'Ormuz.

Je voudrais aussi souligner que le point numéro quatre cent cinq indique, enfin, le point numéro cinq précise, que même si la navigation à travers le détroit d'Ormuz pourra reprendre, elle se fera sous la supervision de l'Iran et d'Oman. C'est d'ailleurs assez intéressant de voir que l'Iran a insisté pour qu'Oman soit mentionné dans ce document. Ils cherchent clairement à établir un précédent, à montrer que cette voie maritime sera placée sous une administration conjointe. Et même si les Iraniens s'engagent, dans le texte, à ne pas prélever de frais, ils peuvent tout de même — et c'est déjà écrit dans le document — proposer des services aux navires qui passent. Et ça, ce ne serait pas considéré comme un droit de passage.

Ce ne serait pas un péage pour avoir le droit de passer. Ce serait un paiement nécessaire pour que l'Iran puisse fournir certains services. Des services, disons, par exemple, de protection de l'environnement, d'accord ? Pour garder l'environnement du détroit d'Ormuz propre et préservé, et tout ce qui va avec. Et ils diraient simplement : eh bien, soit vous payez, soit nous ne serons peut-être pas disposés à rendre ces services. Et comme ces services sont nécessaires pour traverser, eh bien, vous ne pouvez pas vraiment passer sans eux. En fait, c'est là qu'est le problème : le principe selon lequel ils sont responsables, et qu'ils ont le droit, sinon d'imposer un péage, du moins de demander une compensation aux navires qui traversent. Et tout cela serait administré conjointement avec Oman.

En gros, ils consolident leur pouvoir, leur contrôle sur le détroit d'Ormuz, conjointement avec Oman, qui détient l'autre rive de la partie la plus étroite du détroit. Donc, encore une fois, l'Iran sort gagnant sur toute la ligne. Ce que les États-Unis obtiennent, c'est juste quelques éléments de langage pour pouvoir dire : « Regardez, on a supprimé les droits de passage, le détroit d'Ormuz est ouvert, tout va bien ». Et puis, « les Iraniens n'auront jamais la bombe nucléaire », et ainsi de suite. Et maintenant, Donald Trump va devoir utiliser ces arguments de manière très, très agressive, pour faire passer une défaite pour une victoire, et maquiller tout ça autant que possible.

Mais bien sûr... toute cette affaire est tellement grave, et ce document est vraiment dévastateur, surtout quand on le compare aux objectifs de guerre initiaux des États-Unis. À l'époque, Donald Trump s'était tenu là, en disant : destruction totale de la République islamique d'Iran, changement de régime, et ils mourront tous, ils se rendront ou ils mourront, ou bien ils seront tous tués, et ce sera un nouvel Iran. Eh bien, nous y voilà. Et la République islamique d'Iran a bien veillé à ce que son nom, la République islamique d'Iran, soit mentionné à chaque fois, dans chaque article, pour faire passer un message très clair : non, l'Amérique, nous sommes là pour rester. C'est à toi de composer avec nous. C'est nous qui te disons ce qui va se passer. Et soit tu l'acceptes, soit nous te ferons encore plus de mal, à toi et à tes alliés dans la région.

En résumé, même si je ne pense pas que ce soit le dernier épisode de cette affaire, et même si je crois qu'on traverse simplement une pause dans la phase militaire de cette guerre contre l'Iran, on assiste à un vrai changement dans l'attitude des États-Unis vis-à-vis de leur hégémonie dans la région. En gros, ils admettent, ou ont été forcés d'admettre, qu'ils ne sont pas capables de mettre en œuvre leurs plans, et ils le font publiquement. Alors, peut-être que tout ça fait partie d'une grande mise en scène. Peut-être que c'est le prélude à une nouvelle attaque surprise. Je ne peux pas l'exclure. Mais le fait qu'ils aillent aussi loin, qu'ils publient tout ça, et qu'un document aussi humiliant soit signé demain, probablement par J.D. Vance ici en Suisse, ça montre clairement, à mes yeux, qu'il s'agit d'un vrai tournant, au moins dans la politique étrangère des États-Unis. Et si c'est un piège, alors ce sera un piège sacrément sophistiqué.

Mais alors, si c'est vraiment le cas, et s'ils recommencent à bombarder samedi ou peu importe quand, eh bien, ils vont avoir un avenir très, très difficile. Et en réalité, ça donnerait à l'Iran encore plus de raisons de faire comprendre à la Chine et à la Russie qu'il n'y a plus moyen d'éviter d'imposer une pression économique maximale sur les États-Unis. Parce que, bien sûr, du côté iranien, l'un des problèmes, c'est que ses alliés, la Russie et la Chine, n'aiment pas non plus les perturbations dans le détroit d'Ormuz. Ils n'aiment pas non plus les conséquences économiques que ça leur impose.

Il y a donc de bonnes raisons pour l'Iran de vouloir mettre un terme à tout ça. Et si les États-Unis utilisent encore une fois ce document comme un piège pour prendre l'Iran au dépourvu, d'une manière ou d'une autre, eh bien, ça ne ferait que confirmer une chose : les États-Unis sont totalement, absolument incapables de conclure le moindre accord. Et ça, concrètement, ça ne laisse

qu'une seule option, une approche militaire. Dans ce cas-là, la destruction complète de toutes les installations militaires américaines dans la région du Golfe serait la voie à suivre. Et c'est probablement la direction que prendrait l'Iran.

Donc, dans tous les cas, l'Iran garde en réalité la possibilité de revenir à une approche militaire si celle-ci échoue. Mais si le processus avance, et si les États-Unis sont vraiment sérieux, et si Donald Trump commence réellement à mettre en œuvre, par des décisions exécutives, ce qu'il signe ici, alors l'Iran a aussi de bonnes raisons, de son côté, de continuer et de se rapprocher d'un accord final. Un accord qui devra ensuite passer par le Conseil de sécurité, et qui commencerait à engager aussi les États-Unis, y compris dans leur propre droit interne. Voilà, c'est tout pour moi.

#Pascal

Merci beaucoup pour votre attention.